Me Jean-Yves BENOIST - SELARL HAUTEMAINE AVOCATS
Avocat postulant - Avocat au barreau du Mans 1, bd Georges Méliès, 72000 LE MANS
Ligne directe 02 43 87 03 00 - Mail : benoist@hautemaine-avocats.fr
Maître Sarah SAHNOUN - SELARL SAHNOUN & Avocats Associés
Avocat plaidant - Avocat au Barreau de GRASSE
18 boulevard Carnot, 06400 CANNES - Ligne ventes : 06.75.68.67.63
Mail : contact@avocat-sahnoun.com - Site internet : www.sahnoun-avocatsassocies.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

Sur la commune de RENÉ (72260), 12 rue Bourchemin
Cadastre **ZM 98** pour 13 a 55 ca

UNE MAISON À USAGE D'HABITATION

de 3 pièces, d'environ 71,20 m² sur une parcelle cadastrée de 1355 m² avec garage en sous-sol et grenier.



OCCUPATION : le bien est actuellement **inoccupé**.

ADJUDICATION MARDI 8 DÉCEMBRE 2026 à 10h30

au Palais de Justice du Mans, 1, avenue Pierre Mendès-France, 72014 Le Mans

CRÉANCIER POURSUIVANT : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, en abrégé «CEGC» au capital de 262.391.274,00 euros, entreprise régie par le Code des Assurances, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de PARIS (75) sous le numéro 382.506.079 dont le siège social est 59 avenue Pierre Mendès-France, 75013 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité audit siège.
Ayant pour avocat Me Jean-Yves BENOIST, Avocat au Barreau du MANS.
DESIGNATION : Sur la Commune de RENÉ (72260), 12 Rue de Bourchemin, une maison individuelle d'une superficie habitable de 71,20 m², située à 38 km à l'est du Mans. La maison de plain-pied est édifiée sur un terrain d'environ 1355 m². Elle est composée d'une entrée qui dessert la cuisine et le séjour et mène à un couloir de distribution ouvrant sur deux chambres, une salle d'eau et un WC indépendant. L'accès au grenier se fait par une trappe située dans le couloir de distribution. Un escalier mène au double garage dans lequel se trouvent deux caves.
La superficie des annexes est de 126,20 m².
DIAGNOSTICS : dans le Cahier des conditions de la vente.

Mise à prix : 28.000 €

CONSIGNATION : 3.000 euros.
Chèque de banque à l'ordre de la CARPA.
CLAUSES ET CONDITIONS insérées au cahier des conditions de la vente **n°26/00016 déposé le 19 mars 2026** qui peut être consulté au Greffe du TJ du MANS, Service du JEX (immobilier), ou au Cabinet de l'avocat poursuivant, Me Jean-Yves BENOIST, sur rendez-vous.
Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau du MANS.

VISITE : Le mardi 24 novembre 2026 à 14h30
PAR LA SCP SOLITI, commissaires de Justice au MANS (72)
11 rue Edgar BRANDT - Bât C - Tél. : 02 43 24 71 19 - Mail : contact@huissierlemans.fr

Imprimerie spéciale TRIBUNE - COTE D'AZUR • Vente consultable en ligne sur tribuca.net